Conservatoire à Rayonnement Communal « Elie Dupont »
Musique - Danse - Théâtre

DOSSIER D'INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024
À restituer avant le vendredi 30 juin 2023

L'admission au Conservatoire sera confirmée ultérieurement. Les cours se déroulent de septembre à juillet, hors périodes de vacances scolaires.

Je soussigné(e),

Responsable légal 1 (adresse de facturation) ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur

Nom : …… Prénom : ……

Adresse postale : N°…… Rue ……

CP : …… Ville : ……

Tél. Portable : …… Tél. Domicile : ……

Courriel : …… ☐ **Abonnement newsletter***

Responsable légal 2 ☐ Père ☐ Mère

Nom : …… Prénom : ……

Adresse postale (si différente) : N°…… Rue ……

CP : …… Ville : ……

Tél. Portable : …… Tél. Domicile : ……

Courriel : …… ☐ **Abonnement newsletter***

☐ Demande l'inscription de **MON ENFANT**

Nom : …… Prénom : ……

Date de naissance : …… Sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin

Etablissement scolaire 2023-2024 : …… Classe : ……

OU

☐ Demande **MON INSCRIPTION**

Date de naissance : ……

Note : Les numéros de téléphone portable et courriels sont à usage interne. Ils nous permettent de vous contacter très rapidement en cas d'absence d'un professeur, de votre enfant ou pour toute information urgente.

**Newsletter : Support de diffusion d'informations générales, envoyé par mail chaque début de mois.*

INSTRUMENT

À 5 ans
☐ Éveil musical

À 6 ans
☐ Initiation musicale (incluant un atelier découverte hebdomadaire de tous les instruments enseignés).

Dès 7 ans*
Parcours certifiant, personnalisé, adolescents et adultes, incluant la formation musicale dès la 1ère année et les pratiques collectives choisies avec les professeurs dès la 3e année.

☐ Alto
☐ Basson
☐ Clarinette
☐ Contrebasse
☐ Cor
☐ Flûte traversière
☐ Guitare
☐ Harpe
☐ Hautbois
☐ Orgue
☐ Percussions
☐ Piano
☐ Saxophone
☐ Trombone
☐ Trompette
☐ Tuba
☐ Violon
☐ Violoncelle

**Le violon, l'alto, le violoncelle, la contrebasse et la harpe peuvent être débutés dès l'âge de 5 ans, sous certaines conditions.*

VOIX

Dès 7 ans
Parcours certifiant, personnalisé, adolescents et adultes, incluant la formation musicale dès la 1ère année et le chœur choisi avec les professeurs.
☐ Voix enfant-adolescent (de 7 à 14 ans)
☐ Voix adulte (dès 14 ans)

DANSE

À 6 ans
☐ Initiation danse

À 7 ans
☐ Initiation danse

Dès 8 ans
Parcours certifiant, personnalisé, intégration des adolescents et des adultes, incluant les ateliers chorégraphiques.
☐Formation complète danses classique et contemporaine

ART DRAMATIQUE

De 10 à 18 ans
☐ Atelier théâtre

PRATIQUE COLLECTIVE SEULE

Pratique instrumentale

Niveaux débutant / intermédiaire
☐ Orchestre Opus One, *cuivres et percussions*
☐ Orchestre Les Petits Chevalets, *cordes et percussions*
☐ Orchestre adultes, *tous instruments*
☐ Atelier impro-jazz, *toutes disciplines*

Niveau confirmé
☐ Orchestre Atout Vents, *cuivres et percussions*
☐ Orchestre Tutti Corde, *cordes et percussions*
☐ Musique de chambre, *toutes disciplines*
☐ Atelier impro-jazz, *toutes disciplines*

Pratique vocale

Niveau débutant
☐ Chœur enfant (maîtrise 1)
☐ Chœur de femmes

Niveau intermédiaire
☐ Chœurs enfant-adolescent (maîtrise 2)

Niveau confirmé
☐ Chœurs enfant-adolescent (maîtrise 3)

Pratique dansée

Niveau intermédiaire
☐ Atelier chorégraphique II

Niveau confirmé
☐ Atelier chorégraphique III

CULTURE MUSICALE SEULE

☐ Formation musicale
☐ Harmonisation et arrangement

Droit à l'image

☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas

La diffusion de photographies, films et enregistrements de mon enfant pris dans le cadre des activités de l'établissement pour les usages suivants :
- pages Web réalisées pour le site de la Ville de Pontarlier www.ville-pontarlier.com ;
- exposition éventuelle dans le cadre des activités du Conservatoire ;
- publication éventuelle à des fins de communication ou par voie de presse.

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction de ces photos respecteront l'anonymat de l'enfant et ne porteront pas atteinte à sa réputation.

Sortie de l'établissement

☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas

Mon enfant à quitter seul l'établissement en cas d'absence de l'enseignant.

Par mesure de sécurité, les responsables légaux s'engagent à :
- accompagner et aller chercher leurs enfants jusqu'à la salle de cours ou de la manifestation à l'heure prévue, en s'assurant de la présence de l'enseignant ou en consultant l'affichage prévu à cet effet dans le hall de l'établissement ;
- prendre toute disposition pour assurer le transport de leurs enfants aux horaires prévus, le Conservatoire ne pouvant assurer la surveillance des élèves avant et après les cours, y compris dans l'enceinte de l'établissement.

Instruments et tenues

Afin de bénéficier des meilleures conditions d'enseignements possible, il est préconisé de demander conseil auprès des professeurs avant toute location ou achat, des instruments, des tenues de danse et d'art dramatique.

Assurance

☐ J'atteste souscrire une assurance Responsabilité Civile couvrant les risques que l'élève peut encourir ou faire encourir aux autres élèves.

Facturation

Pour les responsables légaux des élèves mineurs :
- résidant à Pontarlier ;
- acquittant un impôt local à Pontarlier ;
- ayant acquitté un impôt local à Pontarlier l'année N-1.

☐ J'atteste fournir mon avis d'imposition ou de non-imposition 2022 sur les revenus 2021.

Profitez du dispositif Pass Culture : Des réductions forfaitaires sont accordées de 15 à 18 ans.
- *Renseignements : www.pass.culture.fr*
- *Validation auprès du secrétariat.*

Règlements

☐ Je m'engage à respecter le règlement des usagers actuellement en vigueur et disponible sur demande.

☐ Je m'engage à suivre la totalité du cursus prévu par le règlement des études actuellement en vigueur et disponible sur demande.

☐ En cas de pratique dansée, je m'engage à fournir un certificat médical.

Vu et pris connaissance du dossier dans son intégralité,

Fait à : …… Le : ……

Signature

POUR INFORMATION

Catégories	Tranches	Tarifs annuels 2023/2024 en €		
	N°	QF correspondant (1)	Tarifs 1A (2)	Tarifs 1B (3)
Jeunes de Pontarlier	A	De 1 à 2290 €	96,00	48,00
	B	De 2291 à 3820 €	135,00	67,50
	C	De 3821 à 5340 €	189,00	94,50
	D	De 5341 à 6860 €	252,00	126,00
	E	De 6861 à 8390 €	339,00	169,50
	F	A partir de 8391 € et au-delà	441,00	220,50
Jeunes de l'extérieur	Y	Tarif forfaitaire	459,00	229,50
Adultes	Z	Tarif forfaitaire	489,00	244,50

Autres	Tarifs annuels 2023/2024 en €
Frais de dossier (4) Jeunes et adultes, Pontarlier et extérieur	18,00
Locations d'instruments (5) Jeunes et adultes, Pontarlier et extérieur	23,00/ mois
Candidat libre aux examens de fin de cycle musique (6) Jeunes et adultes, Pontarlier et extérieur	72,00

La facturation est établie sur la base d'un appel à cotisation annuelle auprès des familles. Cette dernière est périodique avec échéance trimestrielle :
- du 1er octobre au 31 décembre ;
- du 1er janvier au 31 mars ;
- du 1er avril au 30 juin.

Considérés comme période d'essai, les cours sont gratuits de la rentrée de septembre jusqu'au 1er octobre de l'année en cours.

Les frais de dossiers d'un montant forfaitaire sont appliqués pour toute inscription définitive au Conservatoire, quelles que soient les conditions d'enseignement.

Chaque famille ayant plusieurs enfants inscrits au Conservatoire bénéficie d'une réduction de 50 % sur les droits d'inscription à partir du deuxième enfant et au-delà, appliquée sur le ou les tarifs les moins élevés en fonction de la tranche de quotient familial déterminée.

(1) Le Quotient Familial est calculé en divisant le revenu global brut par le nombre de parts figurant sur l'avis d'imposition de l'année N-2.
(2) Les tarifs 1A s'appliquent pour chaque élève inscrit en musique ou danse, suivant les cursus certifiant, adulte, adolescent ou les parcours personnalisés. Ces cursus peuvent comprendre des cours de formation musicale et de pratiques collectives complémentaires.
(3) Les tarifs 1B s'appliquent pour chaque élève inscrit en pré-cycle d'éveil et d'initiation, formation musicale seule, orchestres, chœurs, musique de chambre ou ateliers chorégraphiques seuls, ateliers impro-jazz, théâtre, discipline supplémentaire.
(4) Les frais de dossiers prennent en compte les frais inhérents au suivi administratif de l'élève, aux documents et photocopies pédagogiques, au droit d'accès aux salles, aux instruments polyphoniques et de percussions.
(5) Un parc instrumental locatif est proposé à tous les élèves débutants excepté pour les classes de harpe, piano, orgue, percussions et guitare. La facturation intervient chaque trimestre sur la durée réelle de location.
(6) Les candidats libres aux examens de fin de cycle dans la spécialité musique participent aux frais pédagogiques et administratifs. Ces frais comprennent la mise à disposition d'un accompagnement piano pour deux répétitions, une répétition générale et le passage devant jury.

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Pontarlier ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ E ☐ F

Extérieur ☐ Y

Adulte ☐ Z

Dossier enregistré le : …… À : …… h ……